Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

L'homme qui en savait trop

Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

Vendredi dernier, tout en écoutant d'une oreille distraite les philippiques antichiites de l'imam le plus sonore de mon quartier, je suivais à l'écran, et en direct, une cérémonie religieuse, organisée par le mouvement Amal. Là, se déversait des haut-parleurs voisins la diatribe antichiite, et là-bas la télévision libanaise diffusait des versets du Coran, commun au sunnisme et au chiisme. Pourquoi des attaques contre le chiisme alors que la première puissance chiite du monde, l'Iran, accueille un sommet spectral d'une organisation fantomatique multiconfessionnelle. Nos spécialistes qui savent tout, à commencer par l'expert antisismique en charge des affaires religieuses, nous assurent que le wahhabisme n'a pas d'avenir en Algérie. Qu'à cela ne tienne ! Mais que dites-vous de la relève des générations, vous qui pourvoyez aux besoins de vos prochaines, tout en assurant vos arrières ? Quid des enfants du wahhabisme qui prolifèrent, gesticulent, se mettent pastilles au front, en attendant d'en ouvrir d'autres ? Ceux-là ont un avenir, semble-t-il, et ils s'y préparent, de façon aussi méthodique que vous les avez éduqués et formés.

Le wahhabisme n'a sans doute pas d'avenir ici, mais ses enfants sûrement, au train où vont les choses. Ils contribueront sans doute par leurs suppliques à empêcher un éventuel séisme d'atteindre le fatidique chiffre «9» sur l'échelle de Richter. Comme je ne crois pas à la grande mosquée, et que la bonne foi de ses constructeurs me laisse sceptique, je ne peux qu'espérer en la puissance d'élévation spirituelle des enfants du wahhabisme. Pour en revenir à cette belle psalmodie chiite du Coran, elle se rattachait à la commémoration du 34e anniversaire de la disparition de Moussa Sadr. C'est, en effet, le 31 août 1978 que l'imam Sadr, chef suprême du chiisme libanais, a mystérieusement disparu, avec ses deux compagnons, lors d'un voyage officiel en Libye. La thèse la plus plausible, actuellement, est que l'imam a été assassiné par le régime de Kadhafi pour divergences politiques, ou simplement pour incompatibilité d'humeur. Dans le contexte de l'époque, la guerre civile au Liban notamment, Moussa Sadr passait pour un audacieux réformateur politique, social et religieux. Il avait fondé au début des années soixante-dix la milice chiite Amal, laminée depuis par la montée du Hezbollah pro-iranien.

Ses initiatives, comme celle d'organiser des sermons du Ramadan dans une église maronite, irritaient aussi bien les monarchies féodales que les régimes révolutionnaires arabes.

La disparition de Moussa Sadr, et qui plus est chez l'auteur du «Livre vert», n'a pas déclenché la guerre interconfessionnelle, mais elle a attisé quelques braises. Dans la communauté chiite libanaise, l'imam Moussa Sadr est devenu l'objet d'un culte, et il est quasiment assimilé à un «treizième imam caché», par référence au rite duodécimain. Lors de la commémoration de vendredi dernier, un slogan attirait particulièrement l'attention, celui qui proclamait : «Ils avaient peur de lui, ils l'ont fait disparaître.» La troisième personne du pluriel peut désigner n'importe qui, et tous ceux qui pouvaient tirer un avantage quelconque de la disparition de Moussa Sadr. Aujourd'hui, Dieu merci, les régimes autoritaires ne liquident plus physiquement leurs opposants : les Etats-Unis l'interdisent, sauf dans des cas exceptionnels et avec leur autorisation préalable. Grâce au «new deal» américain pour le monde arabe, il suffit d'un préalable pour être admis au statut de régime autoritaire : accéder au pouvoir par la voie des urnes.

Dans ce nouveau paysage du grand Moyen-Orient, sur fond de bannière étoilée, se détache l'Egypte du Frère musulman Mohamed Morsi, la nouvelle conquête arabe de l'Amérique.

Le premier acte de pouvoir du nouveau président, la destitution du maréchal Tantaoui, n'a pas fait broncher Washington, puisque conforme au scénario. Puis sont venues les actions les plus susceptibles d'irriter cette bonne vieille Amérique, si attachée à la liberté de la presse : la caporalisation des médias égyptiens. Outre la nomination de sympathisants à la tête des journaux publics, le régime Morsi, à, coup sur coup, frappé à la tête de l'opposition. Il a suspendu la chaîne «Pharaons-TV», et engagé des poursuites contre son directeur, puis il a fait arrêter le rédacteur en chef du quotidien *Al-Destour*, Ismaïl Alfifi. Ce dernier a été inculpé pour insultes au président, mais libéré après trois jours de détention préventive. Le département d'Etat ayant froncé les sourcils, comme il le fait généralement en de telles circonstances.

Mais il faudra surtout suivre les développements des tribulations politico-judiciaires de l'ancien député du Parti national démocratique de Moubarek, devenu un violent opposant au nouveau régime. Outre la suspension pour un mois de sa chaîne, et des poursuites pour insultes au président, Tewfik Okacha était aussi inculpé d'incitation au meurtre contre la personne de Morsi. Ce chef d'inculpation pour lequel il comparaissait samedi dernier devant un tribunal du Caire, Okacha l'a nié. Dans ses déclarations à la presse le patron de «Pharaons-TV» a précisé que ses propos incriminés ne visaient pas le président Morsi, mais les «Frères musulmans» qui lui avaient adressé des menaces. En fait, la rediffusion de ses déclarations, dans leur contexte, montre bien qu'il s'adressait à ses adversaires politiques, en leur disant : «Vous avez proclamé que verser mon sang était un acte licite, moi aussi je proclame que verser le vôtre est aussi licite.» Ce sont ces deux phrases extirpées de leur contexte qui ont servi à son inculpation.

Loin de se décourager, Tewfik Okacha a annoncé à l'issue de la première audience qu'il serait candidat à la prochaine élection présidentielle, et qu'il était le seul susceptible de battre le candidat des «Frères musulmans». Tewfik Okacha a aussi affirmé qu'il approuvait la destitution du maréchal Tantaoui, qu'il avait annoncée plusieurs semaines à l'avance. Imperturbable, il a encore donné la preuve de son sens des réalités en affirmant que le général Sissi, nouveau ministre de la Défense, était «son ami».

Du général Sissi, Okacha disait qu'il était une «taupe» du mouvement des Frères musulmans, dont l'épouse portait le «niqab». Ce qui avait obligé l'armée à publier un communiqué ampoulé affirmant que les épouses des officiers supérieurs égyptiens ne portaient pas le «niqab». On peut supposer que tous les autres accoutrements sont donc licites dans les foyers des officiers. Faute d'un démenti rapide et catégorique, on peut considérer aussi que Tewfik Okacha ne se réclame pas en vain de son amitié avec le nouvel homme fort de l'armée. Si par malheur, notre confrère disparaissait, on pourra toujours conclure qu'il avait trop d'amis, ou qu'il en savait un peu trop.

A. H.

3e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA ROBE KABYLE

Faire porter la robe kabyle par les femmes du monde entier

Organisée par l'association Tagmat Ihamziene, dans la commune d'Illoula Ou Malou, en collaboration avec le comité du village, la 3e édition du Festival de la robe kabyle, qui s'est déroulée du 30 août au 1er septembre, et à laquelle ont pris part 25 ateliers de couture, aura désormais comme défi de faire de la robe kabyle «un vêtement universel qui sera porté par des Américaines, des Françaises, des Chinoises …», a lancé à la foule de créatrices et de modélistes la présidente du jury du concours de la robe d'Or lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence du P/APW de Tizi-Ouzou, du P/APC d'Illoula Ou Malou et du président de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tizi-Ouzou (CAM).Pour cette 3e édition, qui a bénéficié d'une aide de 50 millions de centimes de l'APW et de l'apport de quelques sponsors, il s'agissait de passer du cap purement folklorique à un stade de création qui ne sacrifie pas aux traditions, insiste-t-on du côté du jury, qui a voté à l'occasion pour une robe ayant satisfait aux critères alliant esthétique et travail artisanal. Une robe en broderie kabyle faite main avec une bonne qualité de tissu, des découpes anciennes de 4,40x 40, dimensions qui ne sont pas un legs des sœurs blanches mais une reflexion des couturières kabyles anciennes, précise la présidente du jury qui insiste sur la finition, les motifs en zig zag et les dentelles.

Un choix difficile à faire devant la gamme de création de très belles robes portées par des mannequins du village parés à l'occasion de leurs plus beaux atours.

Pour cette 3e édition suivie par un nombreux public, et outre une riche exposition, les organisateurs ont également programmé un carnaval berbère présenté par l'association des activités de jeunes d'Ighzer Amokrane, un mariage traditionnel sur fond d'izlen (chants kabyles traditionnels).

Sur l'état des lieux de la robe kabyle, la couturière Rahmani H., de Boghni, relève le chemin parcouru par ce vêtement désormais recherché, selon elle, même par des étrangères qui apprécient la robe traditionnelle kabyle faite main, mais a insisté sur la necessité de doter les créatrices d'ateliers et de points de vente à même de donner une meilleure audience à la robe kabyle, idée sur laquelle le rejoint le président de la CAM Habbas Makhlouf.

La montée en flèche de la matière première est également dénoncée par la couturière qui affirme que les couturières sont capables de relever tous les défis pour peu qu'on mette à leur disposition les moyens nécessaires.

Présente à l'événement, Mme Laouni M. de Touggourt, artisane libre, est venue constater la ressemblance entre la robe kabyle et la robe de du Sud.

Préparant une collection pour 2013 avec comme thématique un mariage de cultures, elle sera présente avec un défilé à la 4e édition.

S. Hammoum